

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 ans pour la Politique de reconnaissance de l'action communautaire : une lettre à signer pour célébrer un modèle unique au monde et réclamer des engagements politiques concrets

Terrebonne, le 8 juin 2026 – À l'approche du 25e anniversaire de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome, la Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière (TROCL) invite toute personne qui reconnaît l'importance de l'action communautaire autonome (ACA) à signer, à titre citoyen, une lettre destinée aux partis politiques québécois.

Adoptée en 2001, cette Politique a marqué un moment important dans l'histoire du Québec. Pour la première fois, le gouvernement reconnaissait officiellement le rôle des organismes d'action communautaire autonome dans la société. Il établissait une relation unique entre l'État québécois et le milieu communautaire autonome. L'autonomie de gestion, le financement à la mission globale et la transformation sociale réalisée par les organismes étaient valorisés par ce document gouvernemental.

En juillet 2026, cette politique célébrera ses 25 ans

À l'aube des festivités, s'il y en a, une question demeure : les décideuses et décideurs politiques mesurent-ils pleinement la portée de ce modèle unique et les conditions nécessaires pour lui permettre de déployer tout son potentiel ?

La lettre interpelle donc les chef·fes et porte-paroles des principaux partis politiques québécois à reconnaître et célébrer cette politique en prenant des engagements clairs, publics et chiffrés pour renforcer l'ACA. Les citoyennes et les citoyens qui ajoutent leur nom demandent un rehaussement majeur du financement à la mission globale dès la mise à jour budgétaire de l'automne 2026, ainsi que la reconnaissance, la valorisation et le respect de l'autonomie des organismes communautaires autonomes.

Un modèle unique au monde

Depuis près de 25 ans, la Politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome reconnaît la capacité des communautés à développer elles-mêmes des réponses adaptées aux réalités, difficultés et enjeux qu'elles vivent. Le financement à la mission globale est ce qui rend cette autonomie d'action possible : il permet aux organismes communautaires autonomes de définir leur mission, leurs approches et leurs priorités en fonction des besoins exprimés par leurs membres et les personnes concernées.

C'est grâce à ce modèle que les organismes communautaires autonomes peuvent faire plus que répondre aux urgences et offrir des services : ils agissent en amont, font de la prévention, de l'éducation populaire autonome, défendent collectivement les droits et contribuent à la transformation sociale.

« L'apport des organismes communautaires autonomes pour les communautés, tant sur le plan social qu'économique a été maintes fois mis en lumière. En 2001, la Politique de reconnaissance expliquait tous les bienfaits des organismes. Est-ce qu'on peut enfin, 25 ans plus tard, mettre en œuvre un plan de rattrapage pour mettre fin au sous-financement. Tout le Québec en sortirait gagnant ! » mentionne Hugo Valiquette, directeur de la TROCL.

Récemment, l'IRIS démontrait dans une étude que chaque dollar supplémentaire investi dans les organismes communautaires permettrait d'économiser environ 12 \$ en dépenses publiques de santé sur six ans. Et pourtant, le sous-financement chronique révèle à quel point le gouvernement tarde encore à reconnaître le rôle et l'impact structurant de l'action communautaire autonome pour le filet social et le bien-être collectif.

Pour la TROCL, les 25 ans de la Politique doivent être l'occasion de mettre en lumière un modèle distinctif. Pour déployer pleinement sa force, ce modèle doit toutefois reposer sur une véritable relation de confiance entre l'État québécois et les communautés, appuyée par des engagements clairs et des actions concrètes.

Une invitation à signer

Toutes les personnes qui souhaitent reconnaître l'importance de l'action communautaire autonome sont invités à ajouter leur signature à la lettre : url.trocl.org/lettre.

« Ensemble, faisons entendre notre voix pour assurer la pérennité des organismes communautaires autonomes. Signer cette lettre ouverte, c'est démontrer que notre communauté est unie pour une réelle valorisation de l'action communautaire autonome, en particulier grâce à du financement à la mission à la hauteur des besoins », explique Mélissa Marcil, présidente du conseil d'administration de la TROCL.

À propos de la TROCL

La Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière (TROCL) regroupe plus de 200 organismes communautaires autonomes de la région. Ensemble, ils rassemblent 1500 employé-es, 1200 administratrices et administrateurs, 7200 personnes impliquées et bénévoles, et rejoignent plus de 100 000 Lanaudoises et Lanaudois chaque année dans l'objectif commun d'améliorer la qualité de vie et de favoriser le changement social.

- 30 -

Pour tout renseignement

Chloé Leduc
Rédactrice en communication sociale
450 501-2534
chloe@trocl.org